

GP Espoirs Laval Provigo

Laval – 6-7 juin 2009

Communiqué #2

Suite au incident lors du Critérium cadet garçons, le coureur suivant sera pénalisé :

Cadet G 28 Gatineau, Lambert Espoirs de Laval

- 1 – 25\$ d’amende pour comportement antisportif envers un commissaire (Article 29 du règlement disciplinaire UCI)**
- 2- 50\$ et disqualification de l’étape pour entraide non-autorisé sur le parcours et une manœuvre ayant causé une chute (Article 13 du règlement disciplinaire UCI)**

Le Comité directeur route et piste